

BULAC

[도서관] [शिक्षक] [කාලාපකරණ] [ሥልጣኔ]

Bibliothèque universitaire
des langues et civilisations

Référence

BULAC/435

Rédigé par

Benjamin Guichard

Téléphone

01 81 69 18 87

Courriel

benjamin.guichard@bulac.fr

Date

14 novembre 2016

COMPTE RENDU

Réunion du 17 juin 2016
Conseil scientifique

Version

Version soumise à approbation

Participants présents

Membres du Conseil scientifique

Membres sortants

Dominique Arkhoun-Schwarz

Michele Bernardini

Alain Blum

Chantal Chanson-Jabeur

Thomas de Bruijn

Redouane Djamouri

Jean-Luc Racine

Membres renouvelés

Étienne Boisserie

Aboubakr Chraïbi

Leyla Dakhli

Marie-Élizabeth Ducreux

François Lagirarde

Gérard Toffin

Membres entrants

Capucine Boidin

Catherine Depretto

Éloi Ficquet

Annick Horiuchi

Françoise Hours

Jean-François Huchet

Philip Huyse

MariaLuisa Langella

Méliné Pehlivanian

Philippe Peycam

Marie-Caroline Saglio-Yatzimirsky

Nicolas Vatin

Christine Wise

Membres de droit

François-Joseph Ruggiu

Marie-Lise Tsagouria

Invités

Alexandre Asanovic

Adeline Batailler

Benjamin Guichard

Clotilde Monteiro

Noémie Rosemberg

Participants excusés

Membres du Conseil scientifique

Membres sortants

Véronique Béranger

Pierre Boilley

Ève Feuillebois

Thomas Tabery

Michèle Therrien

Membres renouvelés

Membres entrants

Invités

Jean-François Chanal

Soline Lau-Suchet

Prochaine réunion le

Vendredi 2 décembre 2016, 14h30

Lieu et Adresse

BULAC, salle du conseil

Ordre du jour proposé

1. PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

2. ÉLECTION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

3. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DU 25 NOVEMBRE 2015

4. PROGRAMMATION DE L'ACTION CULTURELLE 2016-2017
5. BILAN DE L'ENQUÊTE MENÉE AUPRÈS DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS
6. POINT SUR LE TRAITEMENT DES DONS INDIVIDUELS
7. BILAN ET PERSPECTIVES DE L'OFFRE DOCUMENTAIRE ÉLECTRONIQUE
8. POINT D'ÉTAPE SUR LE CARNET DE RECHERCHES DE LA BULAC
9. QUESTIONS DIVERSES

1. PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le conseil scientifique du 17 juin 2016 est une séance de transition, rassemblant les conseillers dont le mandat vient d'arriver à expiration, les membres renouvelés et les nouveaux membres qui sont tous invités à se présenter.

Au nom de l'assemblée générale du GIP BULAC, François-Joseph Ruggiu remercie Jean-Luc Racine, président du conseil scientifique sortant, pour son engagement et son implication dans le travail de ce conseil au cours de son mandat ; il remercie également les nouveaux membres et les membres sortants. Il souligne trois missions-clefs de la BULAC. La première est d'être un lieu de travail pour un public d'étudiants et de chercheurs, voire de lecteurs généralistes, offrant l'accès à des livres, proposant une action culturelle et mettant à disposition des espaces – un défi quotidien pour les équipes de l'établissement, animées par l'équipe de direction. Sa deuxième mission est de se projeter dans un espace virtuel avec des services en lignes, un travail de médiation numérique et une offre de ressources en ligne. Enfin, c'est une bibliothèque de recherche qui joue un rôle essentiel pour le développement d'un domaine stratégique des sciences humaines et sociales, celui des études aréales, des langues et des civilisations. La BULAC a pour cela besoin du soutien des chercheurs et des autres institutions qui contribuent à ces missions : c'est le rôle du conseil scientifique d'apporter cette capacité d'action à la BULAC. Rien ne pouvant se faire sans l'aide des communautés scientifiques, François-Joseph Ruggiu remercie enfin l'ensemble du conseil scientifique pour son engagement dans le travail de l'établissement.

2. ÉLECTION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Éloi Ficquet présente sa candidature. Il se présente comme un usager assidu de la BULAC, y compris de ses ressources numériques, de ses carrels. Ancien élève de l'INALCO et ancien utilisateur de la BIULO, il a suivi le projet avec intérêt au cours de sa réalisation. Adjoint de Danièle Hervieu-Léger, présidente de l'EHESS, il a été un acteur direct de la participation de l'EHESS au groupement d'intérêt public.

La question est posée à Jean-Luc Racine de la nature des fonctions du président. Celui-ci répond qu'outre la présidence des réunions du conseil, le président du conseil scientifique est appelé à jouer un rôle d'arbitrage au sein du GIP, de représentation, de facilitateur et de garant du dialogue entre les communautés scientifiques et la BULAC.

La candidature d'Éloi Ficquet est approuvée à l'unanimité des 18 votants (membres entrants et renouvelés) moins deux votes blancs. Il succède à Jean-Luc Racine à la présidence du conseil.

3. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DU 25 NOVEMBRE 2015

Marie-Caroline Saglio-Yatzimirsky demande quel était l'enjeu des questions posées sur le statut de la BULAC. Marie-Lise Tsagouria rappelle l'échéance de la fin de la convention actuelle du groupement d'intérêt public (GIP) en 2018 ; l'assemblée générale avait souhaité ouvrir dès décembre 2015 la question de l'évolution du statut de l'établissement pour se laisser le temps de la mise en œuvre. Des consultations ont été lancées auprès des différentes tutelles, de l'Inspection générale des bibliothèques, etc. pour savoir si une autre piste que le GIP devait être envisagée. D'ici la fin de l'année 2016, la cible institutionnelle doit être fixée par les tutelles. Trois scénarios sont possibles : la création d'un établissement public, le maintien du GIP (à durée déterminée ou indéterminée) ou le rattachement à un EPSCP.

Philippe Peycam pose la question des modalités de fonctionnement d'un GIP : elles sont proches de celles d'un établissement public, sauf que les emplois de fonctionnaires ne sont pas des affectations directes, ce sont des mises à disposition ou des détachements – une situation qui complique le cadre de gestion des agents. À la BULAC, les fonctionnaires sont nommés au Rectorat de Paris et mis à disposition du GIP. Le principe de fonctionnement d'un GIP ne correspond pas exactement à la situation d'établissement pérenne de la BULAC, mais son avantage est l'association collective et mutualisée des établissements membres. Le rattachement à un EPSCP (établissement public à caractère scientifique, culturel ou professionnel) peut présenter un risque de décalage dans les objectifs avec l'établissement de rattachement ; le modèle de la bibliothèque inter-universitaire, rattachée en gestion à un établissement, a été abandonné sans regret lors de la fusion de l'ex-BIULO avec le GIP BULAC.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

4. PROGRAMMATION DE L'ACTION CULTURELLE 2016-2017

À partir d'une note remise en séance, le programme est présenté par Émile Page, responsable du pôle Médiation. Les manifestations font l'objet d'une captation audio mise en ligne en accès-libre sur le site de la bibliothèque. Le programme accompli jusqu'ici a privilégié des rencontres à un rythme mensuel dans l'auditorium. Des axes plus variés sont proposés pour l'année 2016-2017 : rencontres organisées dans les salles de formation de la salle de lecture, rencontres hors les murs. Il a été choisi de privilégier des manifestations directement liées aux collections, plus courtes, plus présentes dans les salles de lecture pour faire converger le public de ces manifestations et les lecteurs. L'action culturelle est un mode de valorisation des collections et des missions de la BULAC qui donne à voir le personnel et son travail, les projets en cours. Il permet notamment de valoriser les domaines linguistiques à entretien non permanent.

(François-Joseph Ruggiu quitte la séance).

Aboubakr Chraïbi pose la question du rôle attendu du conseil scientifique dans l'élaboration de ce programme et suggère la définition de fils conducteurs thématiques qui lui permettraient de faire des suggestions en assurant une cohérence à l'ensemble, tout en conservant sa richesse et la souplesse du fonctionnement. Émile Page répond que le programme se construit à part égale entre des suggestions venues des équipes de recherche et des projets de valorisation des fonds élaborés par l'établissement en lien avec des programmes de traitement des collections. Benjamin Guichard rappelle que des fils conducteurs thématiques annuels avaient été suivis les premières années, mais que ce système a été abandonné car il cloisonnait trop les programmes proposés d'une année sur l'autre ; depuis, trois axes sont suivis pour construire le programme : « D'autres regards sur le monde » (valorisation de ressources documentaires en langues non occidentales), « Prendre la parole » (langues et cultures minorées ou en péril), « À la table du traducteur » (traduction et circulations éditoriales).

Alain Blum s'interroge sur l'absence de mention du colloque international sur Octobre 1917 organisé à la BULAC ; Benjamin Guichard précise que le programme présenté ne tient pas compte des projets strictement scientifiques comme l'organisation de colloques mais uniquement d'événements et de conférences destinées à un public large.

Marie-Élizabeth Ducreux entend que le fil conducteur est la valorisation des collections et la mise en valeur de certains fonds avec des thématiques de recherche et d'actualité, mais propose que le conseil scientifique soit consulté en cours d'élaboration du programme. Françoise Hours demande si la BULAC participe à des expositions extérieures et remarque que le programme présenté ne fait pas écho à l'actualité et semble peu lié au calendrier des grandes commémorations. Benjamin Guichard précise que la BULAC est régulièrement sollicitée pour des prêts ponctuels et est associée au projet d'exposition sur les Révolutions russes de 1917 pilotée par la BDIC, mais que ces éléments figurent au rapport d'activité annuel. Le programme présenté n'affiche pas explicitement des thèmes d'actualité, mais une réflexion est en cours pour tenir compte des questions liées à la recherche en sciences sociales dans les terrains en conflit au Proche-Orient, dans le prolongement des programmes menés par le GIS Moyen-Orient et Mondes musulmans ou par le Musée du Louvre

sur les atteintes au patrimoine. Une programmation commune avec l'INALCO a été élaborée à l'automne 2015 autour du centenaire du génocide arménien, mais il est vrai qu'il n'y a pas de recherche d'une mise en écho systématique avec les calendriers des commémorations.

Méliné Pehlivanian pose la question de la fréquentation de ces séances, en précisant qu'à la *Staatsbibliothek* de Berlin la fréquentation tourne ordinairement autour de 40 à 50 personnes. Émile Page précise que les événements du semestre passé ont connu une fréquentation similaire, oscillant entre 40 et 80 personnes ; le rapport annuel d'activité fournit des données plus précises de suivi de la fréquentation. Toutefois, la fréquentation n'est pas le critère unique d'appréciation ; ces manifestations sont avant tout une entreprise de production documentaire pour la bibliothèque. Mais il est certain qu'on se félicite de l'augmentation de la fréquentation moyenne des manifestations.

Méliné Pehlivanian suggère de faire circuler les manifestations dans d'autres lieux et de songer à des événements multi-sites. Dans son établissement, chaque manifestation est déclinée sous une forme transposable dans un autre lieu, sous la forme d'une exposition itinérante par exemple. Marie-Lise Tsagouria remarque que le travail de transposition peut également être très lourd et elle redoute que la lourdeur logistique soit hors de la portée de la BULAC. Capucine Boidin suggère la forme d'expositions virtuelles. Benjamin Guichard précise que l'établissement étudie actuellement les déclinaisons pédagogiques possibles, notamment avec le recrutement en cours d'un technicien image et son.

Philippe Peycam et Capucine Boidin recommandent de faire appel à des collaborations étrangères pour valoriser des domaines où la BULAC est moins riche. Pour les fonds américains, Méliné Pehlivanian souligne le travail de l'Institut de l'Amérique latine à Berlin qui serait ouvert à ce type de collaboration. Éloi Ficquet suggère d'explorer le réseau des Alliances françaises. Marie-Lise Tsagouria répond que la pratique du prêt est assez fréquente ; au-delà, les moyens de la BULAC sont très limités en comparaison d'une institution muséale ou d'un centre culturel de grande taille.

5. BILAN DE L'ENQUÊTE MENÉE AUPRÈS DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

Noémie Roseberg, chargée de médiation au sein de l'équipe d'Appui à l'enseignement et la recherche présente les résultats de l'enquête, qui font l'objet d'un rapport détaillé. En 2013, le conseil scientifique avait souhaité que soient identifiés les publics non fréquentants parmi les enseignants-chercheurs ainsi que les profils et les besoins des enseignants-chercheurs ayant recours à la bibliothèque. Pour répondre à ces questions, une enquête ciblée a été réalisée en 2015 dans un contexte de réorganisation qui a abouti à la transformation de la mission de Coordination enseignement-recherche en une équipe d'Appui à l'enseignement et à la recherche au sein du pôle Médiation.

Le périmètre de l'enquête a été difficile à délimiter. Il a été décidé de cibler les chercheurs aréalistes au sein des laboratoires des établissements membres du GIP et d'écartier les enseignants-chercheurs étrangers et les doctorants. Les profils déclarés font apparaître le poids des approches multi-disciplinaires dans l'échantillon interrogé.

Sur la question de la non fréquentation, 90 réponses proviennent de personnes ne fréquentant pas la BULAC, soit un tiers des réponses – mais certains s'expriment cependant au sujet des services proposés sur places. 77 motifs de non fréquentation sont exprimés : l'éloignement géographique (33), la non connaissance de l'établissement (15), la disponibilité de la documentation recherchée dans d'autres établissements (15). Les autres raisons invoquées sont le manque de temps et l'insatisfaction à l'égard des conditions de travail proposées. Ces réponses sont le plus souvent issues d'enseignant-chercheurs d'établissements qui n'appartiennent pas au GIP, situés en région ou à l'étranger. Seulement 5 % des réponses d'enseignants de l'INALCO ayant répondu à l'enquête déclarent ne pas fréquenter la BULAC. Les disciplines les plus représentées dans cette population sont la psychologie, l'information et la communication ou l'archéologie ainsi que la recherche sur l'Europe occidentale.

Parmi le public fréquentant l'établissement, les disciplines les plus représentées sont l'histoire, la philosophie, la géographie, les sciences de l'art. Les chercheurs sur l'Asie sont les plus nombreux. La fréquentation est motivée en premier lieu par la consultation et l'emprunt de document. Le faible usage de la documentation électronique est directement corrélé à la méconnaissance de cette ressource.

Un des enseignements de l'enquête est la nécessité d'améliorer la visibilité des services rendus aux enseignants-chercheurs, y compris d'ordre documentaire (suggestions d'acquisition, transmission de bibliographies) et de faciliter l'identification des interlocuteurs. En matière d'offre de formation, la demande est forte et la satisfaction exprimée grande également.

L'établissement a déjà pris des initiatives qui vont dans ces directions et qu'il reste à approfondir : formations et information sur l'accès libre à l'information scientifique et technique organisées en coordination avec l'ouverture du portail INALCO sur l'archive ouverte HAL-SHS (38 personnes formées au dépôt à ce jour, dont 15 doctorants) sous la forme de formations resserrées d'une heure qui seront poursuivies à la rentrée universitaire ; partenariat avec *OpenEdition* pour l'hébergement de formations à la plate-forme *hypotheses.org*.

Éloi Ficquet relève l'importance de la transversalité dans les pratiques de recherche que souligne cette enquête, *a contrario* de l'image de domaines de recherche clos sur leur terrain d'enquête qui est parfois renvoyée aux études aréales. Marie-Caroline Saglio-Yatzimirksy remercie les équipes de la BULAC pour l'accompagnement apporté à la mise en place du portail HAL de l'INALCO.

(Aboubakr Chraïbi quitte la séance)

6. POINT SUR LE TRAITEMENT DES DONS INDIVIDUELS

La note présentée par Alexandre Asanovic, responsable du pôle Développement des collections, fait suite à un précédent état des lieux sur le traitement des dons et dépôts issus d'institutions. Les dons individuels représentent jusqu'à 40% des entrées de documents. Les dons réalisés par les enseignants-chercheurs jouent un rôle crucial dans l'histoire des fonds de la BIULO. Le traitement des dons est réalisé en parallèle avec celui des nouvelles acquisitions.

Michele Bernardini pose la question de savoir si les doublons issus de ces dons alimentent des échanges. Alexandre Asanovic lui répond que les échanges fonctionnent très bien pour les publications récentes, les demandes sont très faibles pour les ouvrages plus anciens. Les demandes étrangères les plus fréquentes sont celles d'ouvrages en français ; il y a même des pratiques d'acquisitions ciblées pour alimenter ces échanges. Méliné Pehlivanian indique qu'à Berlin les exemplaires en surnombre sont listés et proposés en don aux autres établissements plutôt qu'en échange pour fluidifier la circulation, les réseaux professionnels comme l'ELIAS et le MELCOM peuvent être de bons relais.

Alain Blum pose la question de la politique en matière de don d'archives. Benjamin Guichard lui répond que l'établissement n'a pas de politique de collecte d'archives mais qu'elle accueille des papiers personnels dans le cadre du don d'une bibliothèque (archives scientifiques, épreuves de publication, correspondance, données de terrain). Alain Blum signale également que le don Rosspèn reçu par la bibliothèque pourrait l'inciter à rechercher des dons d'ouvrages contemporains financés par des fondations ; Marie-Lise Tsagouria précise que les sollicitations de fondations sont assez fréquentes mais que l'établissement les examine avec prudence compte tenu de l'orientation souvent très politisée qui les anime.

En réponse à une question de MariaLuisa Langella sur les dons soumis à conditions, Alexandre Asanovic précise que seuls les dons sans condition sont acceptés ; seuls les établissements publics de l'enseignement supérieur et recherche sont autorisés à pratiquer le dépôt. Un circuit simplifié existe pour les dons de moins de 10 ouvrages qui peuvent être déposés directement à l'accueil de la bibliothèque.

(Catherine Depretto quitte la séance).

François Lagirarde poste la question d'un éventuel enrichissement des fonds par un legs de Denise Bernot, récemment décédée. Benjamin Guichard confirme que l'établissement a été contacté par la famille de Denise Bernot pour lui faire part de cette volonté de legs de ses riches collections birmanes ; le dossier sera très prochainement pris en charge.

Capucine Boidin pose la question du personnel affecté pour le traitement des dons : il s'agit de l'ensemble des responsables de fonds chargés d'acquisitions, soit 25 personnes environ.

7. BILAN ET PERSPECTIVES DE L'OFFRE DOCUMENTAIRE ÉLECTRONIQUE

Adeline Batailler, responsable adjointe du pôle Flux et données, expose que le nombre de consultations des ressources électroniques a augmenté, même si le taux de consultation reste encore à améliorer. Il est présenté au conseil une note faisant le bilan de l'enrichissement du corpus depuis 2012, constitué en majeure partie d'acquisitions pérennes de ressources numériques.

À la date du conseil, le budget 2016 a été dépensé à hauteur de 50% en privilégiant l'acquisition pérenne de ressources offrant un accès distant et en s'efforçant d'équilibrer l'offre proposée entre différentes aires géo-linguistiques – même si l'entreprise reste difficile pour les aires Océanie/Pacifique et Afrique compte tenu de l'offre éditoriale. Il reste par ailleurs difficile d'homogénéiser les statistiques d'usage fournies par les différents fournisseurs.

Le test de plusieurs nouvelles ressources a été organisé ce printemps ; les choix d'acquisition s'appuieront sur l'analyse des consultations pendant cette période et le dépouillement des formulaires de satisfaction fournis aux utilisateurs.

La question est posée des bases de presse à couverture internationale qui pourraient succéder à *Library Press Display* : le seul bouquet concurrent est *Europress/Factiva* dont la couverture géographique est moins riche.

(Marie-Caroline Saglio-Yatzimirsky, Gérard Toffin et Chantal Chanson-Jabeur quittent la séance)

Adeline Batailler précise les difficultés de signalement que présente l'offre de documentation électronique de la BULAC, donnant la priorité aux ressources vernaculaires car les données de signalement de ces éditeurs sont très peu présentes dans les bases internationales. Des tests de couverture sont en cours avec différents fournisseurs d'index centraux commerciaux pour évaluer précisément cette question.

Philippe Peycam pose la question de la fourniture de thèses. Pour les thèses étrangères, les thèses chinoises sont accessibles par le bouquet du CNKI ; en ce qui concerne les thèses françaises, elles sont signalées dans la base theses.fr ; le nouveau décret sur le doctorat va faciliter la circulation des thèses déposées au format électronique grâce à une ouverture intégrale au prêt entre bibliothèques. Jean-François Huchet signale le caractère insuffisant des outils existants pour recenser les thèses dans le domaine des études aréales ; le GIS Asie a mené ce travail d'enquête, le GIS Moyen-Orient et Mondes musulmans souhaite l'entreprendre à son tour.

Christine Wise propose que les formulaires d'évaluation des ressources électroniques soient partagés avec son établissement.

8. POINT D'ÉTAPE SUR LE CARNET DE RECHERCHES DE LA BULAC

Le document présenté ne suscite aucune demande d'éclaircissement.

9. QUESTIONS DIVERSES

En l'absence de questions diverses, Éloi Ficquet lève la séance.